



DIP - SSEJ
Direction
Rue des Glacis-de-Rive 11
1207 Genève

Aux parents des élèves entrant au Cycle d'orientation

N/réf. : PFR/lr/
SSEJ-L240/0625

Genève, date du timbre postal

Concerne : santé à l'école

Madame, Monsieur,
Chers parents,

Au moment de l'accueil des nouveaux élèves au Cycle d'orientation (CO), nous souhaitons vous donner quelques indications sur notre service et sur nos activités dans l'école.

Le [service de santé de l'enfance et de la jeunesse](#) (SSEJ) de l'office cantonal de l'enfance et de la jeunesse (OCEJ) est chargé de la promotion de la santé et de la prévention auprès des enfants et des jeunes du canton de Genève. Il regroupe un ensemble de professionnels de la santé et de personnel enseignant, dont pour le CO : infirmiers et infirmières, médecins, maîtres et maîtresses spécialistes en éducation à la santé sexuelle et au bien-être, et spécialistes de la santé des sportifs et sportives.



Le SSEJ propose différentes activités de promotion de la santé et de prévention au CO :

Pour les élèves

- Des entretiens de santé avec le personnel infirmier du SSEJ sont proposés, selon les besoins de l'élève.
- Une permanence est assurée régulièrement par l'infirmier ou l'infirmière de l'école, offrant une écoute individuelle et des conseils sur les questions de santé en général.
- Pour les élèves souffrant d'une maladie chronique ou présentant une incapacité physique, le personnel du SSEJ met tout en œuvre pour favoriser l'intégration scolaire et sociale en instaurant les mesures spécifiques nécessaires (<https://www.ge.ch/integration-enfants-eleves-besoins-sante-particuliers>).
- Les élèves peuvent également recevoir, par l'intermédiaire de l'infirmier ou de l'infirmière, des conseils sur l'alimentation, le mouvement et l'excès de poids.
- En 9^{ème} année, les élèves ont la possibilité d'être gratuitement [vaccinés contre l'hépatite B et contre le HPV \(papillomavirus humain\)](#) selon les recommandations fédérales et cantonales. L'inscription se fait sur le portail sécurisé de l'Etat de Genève à l'adresse: www.ge.ch/c/carnet (cf. QR code ci-contre).



- Indépendamment de cette vaccination, afin de s'assurer que votre enfant soit bien protégé sur le plan vaccinal, et selon le cadre juridique suisse, le service de santé de l'enfance et de la jeunesse (SSEJ/DIP) vous demande de transmettre une copie du carnet de vaccination sur le portail sécurisé de l'Etat de Genève à l'adresse: www.ge.ch/c/carnet.
- En cas de situation préoccupante concernant un enfant, pouvant relever notamment de négligence ou de maltraitance, le personnel du SSEJ peut être sollicité pour écouter, évaluer les besoins et, si nécessaire, collaborer avec les parents ainsi qu'avec les services compétents afin d'apporter le soutien approprié.
- Enfin, les élèves des classes "sport-art-études" bénéficient d'une évaluation préventive et d'un suivi par l'unité alimentation, mouvement et psychomotricité (UAMP) ainsi que par les médecins SSEJ attachés au CO.



Dans la classe

- Des cours et des animations d'éducation à la santé sont organisés tels que promotion de la santé et du bien-être; prévention des dépendances, des conduites à risque, des abus sexuels et des violences; promotion de l'activité physique, éducation nutritionnelle, sensibilisation aux premiers secours (ce dernier point en collaboration avec les enseignants et enseignantes de biologie et d'éducation physique).
- Un cours d'éducation à la vie affective et à la santé sexuelle est donné en 10^{ème} année.
- En cas de maladies contagieuses, le SSEJ intervient avec le support du service du médecin cantonal pour prévenir le développement d'épidémies et rappeler les mesures d'hygiène.

Au niveau de l'école

Le personnel du SSEJ collabore au développement des projets de l'école pour améliorer le climat scolaire, la santé et la qualité de vie de tous dans l'établissement.

La participation et les propositions des élèves sont les bienvenues dans toutes les activités qui peuvent promouvoir leur santé et leur bien-être dans leur établissement.

Pour nous contacter

L'infirmier ou l'infirmière du cycle d'orientation se tient à votre disposition.

Vous pouvez aussi nous joindre par téléphone, les jours ouvrables, de 8h à 12h et de 13h00 à 17h au 022 546 41 00 ou par courriel : ssej@etat.ge.ch

Enfin, nous avons le plaisir de vous informer qu'une attention particulière est portée sur la santé et les usages numériques (écrans). Le DIP met à votre disposition la brochure "[Vivre avec les écrans](#)" éditée par la fondation Action Innocence, qui comporte des conseils et traduite en 12 langues.



Vous retrouverez ce courrier et d'autres liens utiles sur l'onglet "vie et règles de l'école" du site de l'établissement scolaire de votre enfant.

En espérant que ces informations vous seront utiles, nous vous adressons, Madame, Monsieur, chers parents et chers élèves, nos salutations les meilleures.

Pascal Freydier
Directeur

Annexes: lettre d'information concernant la campagne de vaccination contre le papillomavirus - HPV et l'hépatite B



DIP – SSEJ
Direction
Rue des Glacis-de-Rive 11
1207 Genève

Aux parents de l'élève

N/réf. : PFR/rl
SSEJ-L240/0625

Genève, date du timbre postal

Concerne : 1) suivi vaccinal de votre enfant
2) offre de vaccination contre l'hépatite B (HB) et contre le papillomavirus humain (HPV)

Madame, Monsieur,
Chers Parents,

1) Suivi vaccinal de votre enfant :

Votre enfant a dû recevoir les derniers rappels pour les vaccins prévus dans le plan de vaccination suisse.

Les vaccinations recommandées en Suisse :

- protègent votre enfant des risques de maladies infectieuses qui se transmettent très facilement à l'école;
- diminuent le risque d'épidémie;
- protègent les personnes qui ne peuvent pas être vaccinées pour des raisons de santé.

Les vaccins figurant sur [le plan de vaccination suisse](#), dont le vaccin contre l'hépatite B (HB) et le vaccin contre le papillomavirus humain (HPV), sont vivement recommandés.



Les informations sur la vaccination de votre enfant permettent d'avoir une meilleure connaissance de la protection des élèves dans les écoles pour pouvoir prendre des mesures rapides et nécessaires en cas d'épidémie en milieu scolaire.

Afin de s'assurer que votre enfant est bien protégé sur le plan vaccinal, et selon le cadre juridique suisse, le service de santé de l'enfance et de la jeunesse (SSEJ/DIP) vous invite à transmettre une copie du carnet de vaccination sur le portail sécurisé de l'Etat de Genève à l'adresse: www.ge.ch/c/carnet. Identifiez-vous avec votre compte « e-démarches » et téléchargez les photos ou "scans" de **toutes** les pages du carnet de vaccination de votre enfant.

Pour saisir la e-démarches, il vous faut utiliser le numéro ci-joint **XXXXXXXX** pour renseigner le champ "N° Elève (N° nBDS)" qui est une information obligatoire pour vous permettre de compléter et d'envoyer le carnet de vaccination.

2) Offre de vaccination contre l'hépatite B (HB) et contre le papillomavirus humain (HPV) :

Par ce même système et à l'aide du même numéro, il est aussi possible d'inscrire votre enfant pour recevoir le vaccin contre l'hépatite B (HB) et le vaccin contre le papillomavirus humain (HPV) à l'école, en 9^{ème} année, par le service de santé de l'enfance et de la jeunesse (SSEJ).

Dans ce cas, la vaccination est gratuite, grâce à une convention entre les assurances-maladies et le SSEJ.

- Le vaccin contre l'hépatite B (HB) proposé par le SSEJ est l'Engerix-B-20®
- Le vaccin contre le papillomavirus humain (HPV) proposé par le SSEJ est le Gardasil® 9

Ces deux vaccins sont dispensés en deux doses données à six mois d'intervalle chez les jeunes de moins de 15 ans.

Pour toute question particulière, le SSEJ vous répond volontiers au : 022 546 41 00. Vous pouvez aussi vous adresser au médecin traitant de votre enfant.

Vous trouverez des informations complémentaires détaillées pour chaque vaccin sur la page Internet de l'Etat de Genève en scannant le QR code susmentionné.

Le SSEJ vaccine à l'école uniquement les élèves qui l'acceptent et dont les parents auront donné leur accord en ayant complété la partie consentement pour la vaccination du formulaire E-démarches avant le 15 octobre 2025.

Passé ce délai, nous ne pourrons malheureusement plus prendre votre inscription en considération. Si vous ne souhaitez pas que votre enfant soit vacciné, vous n'avez aucune action à réaliser dans le formulaire.

Nous vous remercions par avance pour l'attention portée à la présente et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, chers Parents, nos salutations distinguées.



Denise Baratti Mayer
Médecin cheffe de service



Pascal Freydier
Directeur